

Ceux qu'il faut défendre



Au lendemain de la guerre, le groupe des ouvriers était à ce point incontournable que la lutte pour le progrès social s'identifiait à celle pour l'amélioration des conditions de vie et des rémunérations de ses membres, et que la transformation sociale radicale – ou la révolution – ne pouvait avoir pour acteur central que la « classe ouvrière ». Comme le dit Robert Castel : « du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle environ, les principaux enjeux politiques et sociaux, en France et dans le reste de l'Europe occidentale, avait gravité autour de la place que devait occuper cette classe dans la société à partir de la possibilité qu'elle portait, ou qu'elle paraissait porter de promouvoir une transformation complète de l'ordre social (...). La question sociale était prioritairement la question ouvrière. »¹

Cette évidence s'est rompue dans les dernières décennies du XX^e siècle, avec la tertiarisation de l'économie, le développement des services, les gains de productivité dans l'industrie, la disparition des grands bastions de l'industrie traditionnelle soumis à la concurrence

des pays émergents. Les interrogations sur le collectif ouvrier se sont multipliées, allant parfois jusqu'à la remise en cause de l'existence même d'un groupe qui représente pourtant encore 30 % de la population active². Depuis 1995, avec le retour des grandes luttes sociales et l'émergence d'une conflictualité radicale chez les salariés d'Arcelor Mittal, Continental, Caterpillar, Heuliez, ou plus tôt de Cellatex,... des chercheurs et des politiques s'intéressent à nouveau au phénomène ouvrier. Pour la gauche notamment, qui doit élaborer un projet politique susceptible de le mobiliser, la question de la définition du groupe des ouvriers, de ses contours, de sa diversité interne, et de son devenir dans la société française contemporaine mérite de fait d'être réexaminée et clarifiée.

Une fragmentation sociale objective

Les fissures au sein de l'identité ouvrière ne datent pas d'hier. Il faut se garder de céder à toute idéalisation d'une classe ouvrière unie et solidaire. La thématique de la division du monde ouvrier n'est d'ailleurs pas nouvelle. Par exemple, en 1981, dans

un ouvrage de référence, Pierre Dubois énumérerait les raisons de l'éclatement³. Dans ce qui est au principe même de l'identité ouvrière, à savoir le rapport au travail, la décomposition en tâches, postes, fonctions, statuts, rend précaire jusqu'à l'existence même du groupe ; de même en est-il des formes variées des politiques de gestion de la force de travail (diversité dans les embauches, les rémunérations, les carrières), du lieu de résidence, des formes de sociabilité, de la conjugalité, de l'âge, de la nationalité, du sexe... Depuis une trentaine d'années cependant, de nouvelles fractures émergent, venant encore renforcer le processus de désagrégation du continent ouvrier.

Depuis 1995, avec le retour des grandes luttes sociales et l'émergence d'une conflictualité radicale chez les salariés d'ArcelorMittal, Continental, Caterpillar, Heuliez, ou plus tôt de Cellatex, ... des chercheurs et des politiques s'intéressent à nouveau au phénomène ouvrier. Pour la gauche notamment, qui doit élaborer un projet politique susceptible de le mobiliser, la question de la définition du groupe des ouvriers, de ses contours, de sa diversité interne, et de son devenir dans la société française contemporaine mérite de fait d'être réexaminée et clarifiée.

Les divisions entre métiers s'accroissent

Durant l'âge d'or de l'économie industrielle – de 1945 à 1975 –, le nombre d'ouvriers a augmenté pour atteindre son point culminant en 1982 avec le chiffre de 8,3 millions de personnes. Mais à partir du milieu des années 1970, le monde ouvrier a changé de visage : la part des ouvriers industriels non qualifiés a commencé à diminuer tandis que celle des ouvriers industriels qualifiés augmentait ; les ouvriers de type industriel qui représentaient un peu plus de la moitié de la population active ouvrière en 1980, sont aujourd'hui non seulement minoritari-

res, mais leur chiffre continue de baisser ; le nombre des ouvriers artisanaux, des ouvriers manutentionnaires et de magasinage, et des chauffeurs n'a cessé de croître⁴. Cette nouvelle répartition, ce basculement de l'industrie vers ces « nouveaux » métiers perturbe la définition classique de l'ouvrier : tout d'abord, il nous faut abandonner la représentation idéal-typique de l'ouvrier comme d'un travailleur en usine derrière sa machine. Elle ne constitue plus la figure dominante du monde ouvrier, même si elle subsiste dans notre imaginaire collectif. Ensuite ce qui caractérise, entre autres, les chauffeurs routiers, les conducteurs d'engins, les spécialistes de l'entretien, les manutentionnaires, ... c'est qu'en ne participant pas au processus de fabrication de biens, comme l'ouvrier à la chaîne de la grande industrie, ils s'apparentent davantage dans ce domaine à des prestataires de services comme le sont les employés du tertiaire⁵.

Par ailleurs, tandis que l'identité des salariés de ces « nouveaux » métiers se rapproche, sur cette question précise du rapport à la matière, de celle des employés, d'autres fissures plus « classiques » traversent le monde ouvrier. Les écarts de revenus, par exemple, entre ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés sont relativement importants : en 2006, leur revenu médian était respectivement de 16 236 euros et de 10 806 euros (il faut noter qu'entre 2002 et 2006, le revenu médian des ouvriers non qualifiés n'a pas augmenté)⁶. On retrouve ces disparités au niveau patrimonial⁷ : en 2004, celui des ouvriers qualifiés était de 73 108 euros et des ouvriers non

Les écarts de revenus entre ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés sont relativement importants : en 2006, leur revenu médian était respectivement de 16 236 euros et de 10 806 euros (il faut noter qu'entre 2002 et 2006, le revenu médian des ouvriers non qualifiés n'a pas augmenté)⁶. On retrouve ces disparités au niveau patrimonial⁷ : en 2004, celui des ouvriers qualifiés était de 73 108 euros et des ouvriers non qualifiés de 9 604 euros.

qualifiés de 9 604 euros. Enfin le taux de chômage⁸ des ouvriers non qualifiés était supérieur de 10 % (17,9 %) à celui des ouvriers qualifiés (7,9 %) en 2006 ! Les phénomènes à l'œuvre au sein du monde ouvrier depuis plus trente ans entre catégories des métiers du secondaire laissent entrevoir des recompositions majeures dans un pays où les « coordonnées » du rapport salarial ont largement changé.

Un sous-prolétariat féminin et immigré

Au début du mouvement ouvrier, les femmes ont eu du mal à trouver leur place au sein d'un groupe structuré par les valeurs masculines, et dès l'arrivée des femmes dans le monde de l'usine, les hommes en ont redouté la concurrence sur le marché du travail : ils ont craint qu'en se situant en bas de l'échelle des salaires, elles ne nuisent au succès de leurs revendications, et dans les secteurs mixtes, elles furent parfois victimes de discriminations – comme ce fut le cas par exemple de la part des syndicalistes de l'imprimerie⁹. Les valeurs d'un monde dont la figure de référence aura plus tard l'apparence du métallo cadraient donc mal avec le désir des femmes de prendre toute leur place dans l'univers ouvrier¹⁰. Aujourd'hui la population des ouvrières constitue toujours une sorte de sous-prolétariat. Tandis que la proportion des femmes parmi les ouvrières qualifiées baissait de 17 % à 12 % de 1962 à 1995, celle des ouvrières non qualifiées augmentait de 26 % à 30 %. De plus, après une réduction des écarts entre les salaires masculins et féminins entre 1968 et les années 1980, le rattrapage s'est interrompu en raison de la faible augmentation du Smic¹¹. Ainsi en 2003, le salaire net annuel moyen d'un ouvrier était-il de 16 313 euros contre 13 483 euros pour une ouvrière. Les ouvrières sont davantage victimes du chômage¹² : 11,7 % chez les ouvrières qualifiées contre 7,4 % pour les ouvriers qualifiés, et de 20 % pour les ouvrières non qualifiées contre 16,9 % pour les ouvriers non qualifiés. Leurs conditions de travail sont plus difficiles : 24 % des ouvrières travaillent à la chaîne,

Les conditions de travail des ouvrières sont plus difficiles : 24 % travaillent à la chaîne, contre 7 % des ouvriers. Les femmes sont soumises à une discipline beaucoup plus stricte : 23 % des ouvrières n'ont pas le choix de leurs moments de pause, contre 13 % pour les hommes. Et elles sont placées dans des conditions de subordination indignes : 10 % n'ont pas le droit de parler au cours du travail contre 2 % pour les hommes.

contre 7 % des ouvriers. Les femmes sont soumises à une discipline beaucoup plus stricte : 23 % des ouvrières n'ont pas le choix de leurs moments de pause, contre 13 % pour les hommes. Et elles sont placées dans des conditions de subordination indignes : 10 % n'ont pas le droit de parler au cours du travail contre 2 % pour les hommes¹³.

Les ouvriers immigrés sont eux-aussi victimes de la « double-peine ». Les ouvriers immigrés non qualifiés sont plus nombreux que les non-immigrés : ils occupent dans 43 % des cas des postes non qualifiés contre 36 % pour les non-immigrés¹⁴. En 2007, on comptait 13,7 % d'immigrés parmi les ouvriers non qualifiés, alors que les immigrés représentent 7,7 % des actifs¹⁵. Le mouvement ouvrier a souvent défendu les travailleurs étrangers, mais là-encore, les premiers pas des immigrés dans le monde ouvrier français se sont parfois faits dans la douleur. On pourrait faire une longue énumération des incidents et affrontements qui ont opposé depuis la fin du XIX^e-siècle ouvriers français et ouvriers étrangers au grè des vagues successives d'immigration¹⁶. Elles touchent les Belges, à Béthune ou à Raismes dans le Nord en 1892, les ouvriers italiens à Aigues-Mortes, dans les mines de Ludre (Meurthe) ou dans les carrières de Maretfontaine près de Senlis en 1893, les Espagnols à Limoux en 1894. Plus tard dans les années 1920 et 1930 ce sont les ouvriers polonais qui sont la cible de l'hostilité des Français. À Rosières dans le Cher par exemple, les affrontements entre

Français et Polonais se répètent entre 1920 et 1939, ainsi que dans les mines de Wittenheim en 1934. Aujourd'hui, nouvelle vague d'immigration, nouvelle vague de racisme... Les manifestations de racisme contre les travailleurs immigrés de la part d'ouvriers français – ou étrangers – sont monnaie courante et la solidarité ouvrière se fissure souvent au quotidien lorsque la blague raciste est aussi bien une forme de sociabilité qu'une chosification de « l'ouvrier d'en dessous », comme dans l'univers du bâtiment et sa hiérarchie raciale implacable¹⁷.

Les phénomènes macrosociaux

Les mentalités et les comportements ont eux aussi subi de profondes mutations. Les causes macrosociales de la désagrégation ont été maintes fois évoquées. Le processus globalement positif d'individualisation a fait émerger des valeurs de réalisation de soi et d'épanouissement, parfois difficilement compatibles avec un sentiment d'appartenance à un collectif. La singularité de la culture ouvrière a été sapée par le phénomène de la consommation de masse qui a « égalisé » les comportements, chacun ayant désormais accès aux mêmes équipements, aux mêmes produits, étant soumis aux mêmes effets de mode... La démocratisation scolaire a permis à un certain nombre d'accéder à un niveau d'études dont les parents des familles d'ouvriers n'auraient jamais osé rêver dans les générations précédentes ou au moins a provoqué le désir de chacun d'obtenir un diplôme autrefois réservé à une « élite ». L'arrivée

massive des femmes sur le marché du travail, en procurant un deuxième salaire, a accru le niveau de vie du foyer et a exigé de la part des familles ouvrières qu'elles pénètrent dans un rapport de gestion à l'argent et à l'investissement, qui leur était jusqu'à relativement étranger¹⁸. Les années 1970 avec l'apparition du chômage ont installé dans un monde réputé solidaire un sentiment et des pratiques de concurrence que l'émergence de formes atypiques d'emploi (temps partiel, intérim, contrats aidés,...) à la fin des années 1980 est venue renforcer. Et surtout les organisations du mouvement ouvrier qui contribuaient jusque-là à l'unification d'un groupe en partie divisé ont très largement perdu de leur influence. Le PC n'a pas su prendre le « tournant » de la modernité et son discours a cessé d'être en phase avec le mouvement de la société française : tandis qu'à l'aube des années 1980 chacun aspirait désormais à devenir « acteur de sa propre vie », Georges Marchais à contre-temps du climat général de dénonciation des horreurs du goulag, justifiait, sans aucun autre argument que celui de l'obéissance à Moscou, l'invasion de l'Afghanistan par les chars soviétiques...

L'intériorisation de la diversité

L'individualisation et son revers

À côté de ces facteurs objectifs, le monde ouvrier est aussi traversé par des phénomènes qui relèvent de l'ordre des perceptions individuelles. L'absence même du mouvement de la modernité est de permettre à chacun de sortir des rôles sociaux qui lui étaient historiquement assignés. Il a, en quelque sorte, offert à l'individu la possibilité d'une « désaffiliation positive¹⁹ » du groupe de référence. Cette capacité nouvelle à opter pour une identité plutôt que pour une autre (père, musicien, randonneur, fils, soudeur, époux, militant associatif,...), à circuler d'un « champ » à un autre, a aussi ouvert la voie à une compétition entre singularités qui mène à une occultation

Le PC n'a pas su prendre le « tournant » de la modernité et son discours a cessé d'être en phase avec le mouvement de la société française : tandis qu'à l'aube des années 1980 chacun aspirait désormais à devenir « acteur de sa propre vie », Georges Marchais à contre-temps du climat général de dénonciation des horreurs du goulag, justifiait, sans aucun autre argument que celui de l'obéissance à Moscou, l'invasion de l'Afghanistan par les chars soviétiques...

sociale et économique des intérêts de classe. Selon la terminologie de Pierre Bourdieu, on peut disposer de nombreux capitaux dans un « champ » et n'en posséder aucun dans un autre : la domination dans le « champ culturel » ne coïncide pas toujours avec l'accumulation de capitaux dans le « champ économique » ; ou bien la domination dans le « champ sportif » ne signifie pas que l'on soit pourvu de capitaux dans le « champ scolaire ». Cette concurrence des identités s'accompagne de la mise en oeuvre de stratégies de distinction qui visent bien souvent le plus proche, le voisin, le parent, le collègue²⁰ et balaiement les solidarités anciennes.

La logique du « Eux » – ceux d'en haut – contre le « Nous », dimension essentielle de l'identité ouvrière mise en évidence par Richard Hoggart dans les quartiers populaires de Londres dans les années 1950 aurait donc été supplantée par une autre logique de construction du groupe des ouvriers. Comme le dit Robert Castel, « il y a désormais des "eux" qui sont plus bas que nous » et on note désormais dans ces milieux des formes de racisme de type « petit blanc ».

Cette dynamique négative de l'individualisation a rencontré les frustrations nées de la crise économique. Celle-ci est parfois à l'origine d'une certaine hostilité parmi les ouvriers vis-à-vis de ceux qui, d'un point de vue strictement économique, souffrent plus qu'eux, et la faute de leurs difficultés est rejetée sur les exclus, les profiteurs du système... Les valeurs d'entraide avec les plus fragiles et de partage avec les plus démunis qui se trouvaient au coeur de l'*ethos* ouvrier ont été écornées. La logique du « Eux » – ceux d'en haut – contre le « Nous », dimension essentielle de l'identité ouvrière mise en évidence par Richard Hoggart dans les quartiers populaires de Londres dans les années 1950²¹ aurait donc été supplantée par une autre logique de construction du

groupe des ouvriers. Comme le dit Robert Castel, « il y a désormais des "eux" qui sont plus bas que nous » et on note désormais dans ces milieux des formes de racisme de type « petit blanc » – dont la nouveauté est qu'il s'étend aussi à d'autres blancs²². Les chercheurs Guy Michelat et Michel Simon ont ainsi mis en évidence l'existence dans les catégories populaires d'un « racisme du ressentiment »²³. Stéphane Beaud et Michel Pialoux montrent aussi dans leur *enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*²⁴ comment l'amertume est à l'origine chez certains ouvriers de phénomènes de crispation raciste, légitimés par un Front national dont l'influence est elle-même due à un basculement du vote ouvrier de la gauche vers l'extrême-droite.

L'épuisement de la conscience de classe

Dans un contexte politique où l'espérance portée par le communisme s'est effondrée avec la chute du Mur, l'identification du monde ouvrier à une classe mobilisée autour d'un grand discours messianique apparaît rétrospectivement pour beaucoup comme une illusion. Avec la fin du vote de classe et la chute du taux de syndicalisation, la photo idyllique d'un monde jadis uni s'est ternie, et peu à peu le soutien électoral à la gauche est apparu sous un autre angle, moins poétique : un vote pragmatique pour survivre ou vivre mieux au quotidien et non un vote massif d'adhésion à un grand projet de transformation sociale. D'autant que si le sentiment d'appartenance à une classe persiste, il est plus fort chez les cadres que chez les ouvriers²⁵ ! Quelle que soit la pertinence du regard porté rétrospectivement sur l'âge d'or de la classe ouvrière, il semble évident que ce qui rassemble les ouvriers aujourd'hui ne suffit plus à faire de ce groupe un collectif dont les membres auraient le sentiment et le désir de cheminer vers un destin commun, investis dans un projet politique partagé d'émancipation des plus modestes. La dimension essentielle pour « faire classe », les représentations subjectives des ouvriers, leur conviction politique

Pour que la contreculture ouvrière perdure avec son corpus de valeurs (une certaine forme de sociabilité, une forte cohésion et une certaine générosité dans l'adversité, la simplicité dans la « présentation de soi », l'éthique du travail, l'honnêteté, la discipline), il aurait fallu qu'une fraction de la classe – des professionnels – continue de la faire vivre dans les usines et les quartiers. Mais sans le soutien électoral à un PC qui n'a pas su saisir les mutations de la société, la tâche est devenue hors de portée.

d'une nécessité à faire exister le groupe par l'engagement, en somme la composante du « pour soi »²⁶ nécessaire pour que la classe se crée, vive et subsiste dans le temps s'est estompée. L'effondrement du PC est évidemment pour beaucoup dans cette érosion. Pour que la contreculture ouvrière perdure avec son corpus de valeurs (une certaine forme de sociabilité, une forte cohésion et une certaine générosité dans l'adversité, la simplicité dans la « présentation de soi », l'éthique du travail, l'honnêteté, la discipline), il aurait fallu qu'une fraction de la classe – des professionnels – continue de la faire vivre dans les usines et les quartiers. Mais sans le soutien électoral à un PC qui n'a pas su saisir les évolutions de la société, la tâche est devenue hors de portée. Cela ne signifie pas que parler de caractéristiques objectives, « d'en soi » de la classe ouvrière n'a plus de sens, et surtout pas qu'il faille abandonner le terrain de la défense et de la promotion des intérêts d'une catégorie qui perdure malgré les mutations, mais simplement que ce qui constituait un trait fondamental de l'identité de ce groupe a largement disparu.

Autour de qui se mobiliser ?

Vers une alliance des non qualifiés ?

Au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle, deux autres phénomènes majeurs se sont produits au sein du salariat. Tout d'abord, sous l'effet

de la tertiarisation, le nombre d'employés a dépassé celui des ouvriers. Les employés, dont le profil jadis était surtout celui de personnels administratifs d'entreprise²⁷ – la figure type étant celui de la secrétaire – ont changé de visage. Ils sont désormais « mis en minorité » par les personnels de service aux particuliers et les employés de commerce. Entre 1990 et 1999, l'effectif²⁸ des assistantes maternelles par exemple a cru de 105 % et celui des caissières de 31 %. Ensuite, l'aggravation du chômage et l'apparition de la précarité ont fragilisé ces nouveaux salariés qui sont venus grossir les rangs du contingent des ouvriers industriels et artisanaux non qualifiés, eux même victimes de la détérioration de l'économie. Au total, en mars 2002, un nombre non négligeable de personnes – un peu moins de cinq millions – occupaient donc un emploi non qualifié (sur les 13 millions de salariés du secondaire et du tertiaire). Ce contexte socio-historique a provoqué un brouillage des catégories traditionnelles d'analyse du monde du travail. La mise en évidence des éléments biographiques pour comprendre la trajectoire professionnelle – la « chute » dans la précarité ou l'exclusion – des individus a souvent été privilégiée au détriment d'une lecture par les « groupes sociaux ». Les similitudes entre un certain nombre de ces employés et ouvriers non qualifiés incitent peut-être toutefois à renouer avec une analyse plus classique du monde social et à faire l'hypothèse que cette catégorie des non qualifiés a sans doute les caractéristiques d'une classe à part entière.

Des caractéristiques communes

Qu'il s'agisse chez les employés, des assistantes maternelles, des auxiliaires de vie, des femmes de ménage, des agents de services (État, collectivités locales, hôpitaux), des caissiers, des vendeurs non spécialisés, des serveurs, des employés d'hôtel, des concierges... ou chez les ouvriers, des manutentionnaires, des agents du tri, des ouvriers de l'entretien, des ouvriers du BTP, des ouvriers agricoles et des ouvriers industriels non qualifiés..., ces travailleurs non qualifiés partagent tous

un certain nombre de caractéristiques²⁹. Leurs revenus sont très faibles, autour de 1 500 euros mensuel par ménage. Parmi les ouvriers, ce sont ceux de l'artisanat qui disposent du revenu le plus faible (1 538 euros) ; chez les employés les plus modestes sont les personnels des services directs aux particuliers (1 222 euros)³⁰. La plupart d'entre eux sont touchés par le processus en cours de dualisation du marché du travail et n'ont accès qu'au « marché secondaire ». Les employés sont souvent victimes de temps partiels non choisis et de CDD (comme dans l'hôtellerie et la restauration, les aides à domicile, les femmes de ménage), tandis que les ouvriers vivent la précarité à travers des contrats d'intérim (pour les OS industriels, les ouvriers du tri et de l'entretien, et évidemment ceux du bâtiment). Enfin ils évoluent dans des conditions de travail globalement très difficiles. On assiste dans ce domaine, par exemple, à une sorte d'« ouvriérisation » de certains employés du tertiaire. La figure de la caissière de supermarché en est probablement la figure la plus typique : même geste répétitif que l'OS à la chaîne, même difficulté pour obtenir un temps de pause, même type de maladie du travail... Les horaires de travail échappent aux rythmes de la vie courante : les horaires sont décalés pour les femmes de ménages de bureaux, les ouvriers industriels continuent pour certains à travailler la nuit... Certains salariés évoluent dans un contexte d'isolement relatif qui les installe dans un face-à-face avec leur employeur et les exclut de toute forme de solidarité lorsqu'ils se trouvent pris dans une situation conflictuelle avec lui (c'est le cas par exemple des femmes de ménage, de certains ouvriers agricoles ou de l'artisanat). Enfin, les écarts entre qualifiés

et non qualifiés qui existaient au sein du groupe des ouvriers se retrouvent dans la catégorie des employés. Par exemple, tout comme les ouvriers non qualifiés, depuis le début des années 1990, les employés non qualifiés sont deux fois plus concernés par une forme particulière d'emploi et de sous-emploi (entre 25 et 30 %) que les employés qualifiés³¹. Durant la même période, ils ont perçu un salaire inférieur de 35 % à celui des employés qualifiés³².

Les travailleurs non qualifiés, une nouvelle classe sociale ?

Mais ces caractéristiques communes signifient-elles pour autant qu'ouvriers non qualifiés et employés non qualifiés partagent un même sentiment d'appartenance à une classe sociale ? Au-delà du caractère parfaitement objectif du niveau des salaires, la nature même de certains de ces métiers en expansion du secondaire et du tertiaire ne diverge-t-elle pas radicalement de celle des métiers plus traditionnels ? La frontière entre métiers où la relation à l'employeur et/ou au client repose sur une forte « personnalisation » du salarié – certains employés de commerce, les femmes de ménage chez les particuliers, certains ouvriers de l'artisanat, les assistantes maternelles³³, etc. –, et les métiers où une interaction personnalisée avec le client n'est que très faiblement requise – les employés des *call-centers*, les caissières de grande surface, les employés des *fast-foods* – peut paraître bien étanche. Par ailleurs, pour un certain nombre de ces salariés, les jeunes notamment, ces emplois ne sont vécus que sous l'angle de petits boulots ou comme des emplois de transition dans la construction d'un parcours professionnel. Pour cette tranche d'âge, l'investissement dans les problématiques liées à la condition des non qualifiés est quasi nul. Ces disparités n'empêchent-elles pas la référence à une identité professionnelle commune ? Et comment souder localement des salariés confrontés à l'isolement dans le cadre d'une relation bilatérale avec l'employeur – aides à domicile –, au sein d'une toute petite entreprise – vendeurs non

On assiste à une sorte d'« ouvriérisation » de certains employés du tertiaire. La figure de la caissière de supermarché en est probablement la figure la plus typique : même geste répétitif que l'OS à la chaîne, même difficulté pour obtenir un temps de pause, même type de maladie du travail...

spécialisés dans de modestes boutiques de confection ou dans l'alimentaire –, ou encore ceux qui dans des structures plus larges ne rencontrent jamais personne du fait d'horaires décalés ou se croisent à peine – agents d'entretien ou caissiers – ou de contrats courts – serveurs, employés d'hôtel, ... D'autant que dans ces espaces, pour de multiples raisons – entreprises trop petites, difficultés à se réunir... – les instances de représentation n'existent pas ou trop peu.

De fait, en 2001, (seuls) 43 % des ouvriers non qualifiés et 39 % des employés non qualifiés s'identifiaient à une classe sociale contre 61 % pour les cadres³⁴. Bien sûr chez les employés, le sentiment d'appartenance à une classe n'a jamais été aussi fort que chez les ouvriers. Il tend cepen-

Au-delà du caractère parfaitement objectif du niveau des salaires, la nature même de certains de ces métiers en expansion du secondaire et du tertiaire ne diverge-t-elle pas radicalement de celle des métiers plus traditionnels ? La frontière entre métiers où la relation à l'employeur et/ou au client repose sur une forte « personnalisation » du salarié, et les métiers où une interaction personnalisée avec le client n'est que très faiblement requise peut paraître bien étanche.

dant à s'effriter depuis quelques années (en 1988, 53 %, aujourd'hui 44 %)³⁵. Pour caractériser le comportement de ces salariés faiblement intégrés dans la sphère professionnelle, Thomas Amossé et Olivier Chardon mettent en évidence des logiques de résignation qui conduisent à ce qu'ils nomment une « exclusion du champ de la critique » (à l'égard du comportement de leurs employeurs, du contenu d'un travail dont ils n'attendent plus rien...)³⁶. Pour reprendre la terminologie de Hirschman³⁷, ces salariés optent pour le retrait (*Exit*) – la non-implication pure et simple dans la sphère professionnelle – au détriment d'une posture engagée

Pour caractériser le comportement de ces salariés faiblement intégrés dans la sphère professionnelle, Thomas Amossé et Olivier Chardon mettent en évidence des logiques de résignation qui conduisent à ce qu'ils nomment une « exclusion du champ de la critique » (à l'égard du comportement de leurs employeurs, du contenu d'un travail dont ils n'attendent plus rien...). Pour reprendre la terminologie de Hirschman, ces salariés optent pour le retrait (Exit) – la non-implication pure et simple dans la sphère professionnelle.

(*Voice*), plus prompte le cas échéant à assumer le conflit. Ainsi Thomas Amossé rappelle-t-il que les employés et ouvriers non qualifiés sont respectivement 8 % et 9 % à avoir déjà milité dans un syndicat contre 14 % et 15 % pour les qualifiés : « cette moindre participation syndicale apparaît encore plus marquée si l'on considère les emplois les plus syndiqués, les cadres étant trois fois plus syndiqués que les ouvriers et les employés »³⁸. Enfin moins d'un tiers des travailleurs non qualifiés se sentent proches d'un parti, d'un mouvement ou d'une cause politique, contre plus des deux-tiers des cadres³⁹. Cette dégradation de la situation de l'emploi s'accompagne donc non seulement d'un renoncement à « faire entendre sa voix » là où l'on est, mais aussi plus globalement à se situer dans le champ du débat public. Le risque qui guette ces salariés dont la position sur le marché du travail est caractéristique de « l'intégration disqualifiante » pour reprendre l'expression de Serge Paugam⁴⁰ est évidemment celui d'un engoncement progressif dans la précarité et d'un glissement vers l'exclusion : l'abandon des cadres traditionnels de sociabilité, le repli sur soi et la mésestime identitaire portent en germe une « désaffiliation » du monde social⁴¹.

Les ouvriers existent bel et bien

Considérer que les employés non qualifiés et les ouvriers non qualifiés constituent aujourd'hui une

classe en soi ne signifie pas que plus rien ne lie désormais les ouvriers entre eux. Quel que soit le niveau de qualification des uns et des autres, les ouvriers restent malheureusement victimes sur le plan physique de maux qui n'affectent que modérément les autres catégories de la population. Les corps des ouvriers ne ressemblent pas à ceux des employés et encore moins bien sûr à ceux des cadres. L'état de santé des fils et filles d'ouvriers se distinguent assez largement de celui des enfants d'autres groupes : le taux élevé d'enfants victimes de surpoids et l'absence de soins dentaires par exemple sont significatifs de cette catégorie de la population : dès la classe de troisième, 7 % des fils et filles d'ouvriers – qualifiés ou non – ont deux, ou plus, caries non soignées, taux qui tombe à 2,8 % chez les employés et 0,5 % chez les cadres ! En plus des nombreux accidents occasionnés par des conditions de travail difficiles, les ouvriers – qualifiés ou non – sont bien davantage que les autres exposés aux produits chimiques, aux substances cancérogènes, aux solvants. Ces atteintes aux corps, qu'elles soient le fait de conduites volontaires – le produit de mode de vie et d'habitudes alimentaires spécifiques – ou involontaires, conduisent naturellement à des taux de mortalité très variables selon les catégories, d'autant plus que l'inégalité d'accès aux soins dont pâtit principalement cette population s'accroît. Dans le domaine scolaire, les ouvriers ont également des problématiques spécifiques : 74 % des enfants d'ouvriers ont un niveau d'étude égal ou inférieur au CAP et au BEP (51% chez les employés)⁴². Quant à la reproduction sociale, le monde ouvrier est le moins métissé qui soit : 46 % des fils d'ouvrier sont eux-

même ouvriers (17 % des fils d'employés sont eux même employés)⁴³. Les promesses de mobilité sociale contenues dans le mot d'ordre de la démocratisation scolaire n'ont donc pas été tenues et leurs victimes vivent souvent leur « stagnation professionnelle » comme une sorte de déclassement, concourant au renforcement du sentiment de malaise qui traverse la jeunesse ouvrière et la mène parfois à la désespérance sociale⁴⁴.

Vers quel avenir ?

Au-delà de l'énumération des disparités et des similitudes qui caractérisent ces catégories, qualifiés du secondaire, et non qualifiés du secondaire et du tertiaire, reste que la tangibilité d'un certain nombre d'éléments peut difficilement être remise en question : les cadres gagnent en moyenne 2,7 fois plus que les ouvriers et les employés – les *stock-options* ne sont pas pris en compte dans ce chiffre⁴⁵ – et l'espérance de vie des cadres supérieurs hommes (à l'âge de 35 ans) est supérieure de six années à celle d'un ouvrier et de quatre ans et demi à celle d'un employé !⁴⁶ En outre, nous assistons depuis quelques années à une aggravation des inégalités qui ne permet guère aujourd'hui d'entrevoir à court terme un avenir meilleur pour ces catégories, a fortiori dans le contexte de la crise économique que nous traversons. La question qui se pose alors est comment « recoller » les morceaux de ces classes sociales. Comment faire pour que de nouveaux types d'affrontement n'émergent pas entre les intérêts des salariés assurés de leur intégration et ceux des salariés menacés ou touchés par la précarité ? De quelle manière les victimes d'inégalités qui composent ce vaste salariat modeste peuvent-elles accéder à une conscience subjective de l'existence d'un groupe aux intérêts convergents ? Comment faire pour que l'amertume née de la précarité ne débouche pas sur l'apathie et que l'identité négative des « disqualifiés » puisse se retourner et basculer du côté d'une fierté collective indispensable à l'émergence d'une protestation fondée sur un projet politique ? Avec la

Quel que soit le niveau de qualification des uns et des autres, les ouvriers restent malheureusement victimes sur le plan physique de maux qui n'affectent que modérément les autres catégories de la population. Les corps des ouvriers ne ressemblent pas à ceux des employés et encore moins bien sûr à ceux des cadres.

De quelle manière les victimes d'inégalités qui composent ce vaste salariat modeste peuvent-elles accéder à une conscience subjective de l'existence d'un groupe aux intérêts convergents? Comment faire pour que l'amertume née de la précarité ne débouche pas sur l'apathie et que l'identité négative des « disqualifiés » puisse se retourner et basculer du côté d'une fierté collective indispensable à l'émergence d'une protestation fondée sur un projet politique ?

crise actuelle qui exacerbe le conflit capital/travail, « l'ennemi principal » ne semble plus hors de portée. Le scandale provoqué par les bonus encaissés par les grands patrons et les parachutes dorés suscite un sentiment de révolte partagé par beaucoup. De ce point de vue, le rôle d'un parti de gauche comme le Parti socialiste consiste non seulement à identifier « l'affrontement central », mais aussi à proposer, à travers un projet politique gouvernemental, des éléments pour retisser entre les individus les plus modestes et les plus fragiles des liens semblables à ceux qui ont peut-être un jadis les membres de la classe ouvrière.

1 : Robert Castel, Contribution « Pourquoi la classe ouvrière a perdu la partie », reprise dans *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, Paris, p. 362.

2 : Les livres d'Henri Mendras sont probablement parmi les plus emblématiques de cette thèse de la « moyennisation » de la société française. Henri Mendras, *La seconde révolution française 1965-1984*, Gallimard, Paris, 1988.

3 : Pierre Dubois, *Les ouvriers français*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris 1981.

4 : Michel Cézard, « Les ouvriers », *Insee Première*, n° 455, mai 1996.

5 : Pour une analyse plus détaillée de ces phénomènes, se reporter à l'ouvrage d'Éric Maurin, *L'égalité des possibles*, Seuil, Paris, 2002, pp. 33-34 et 35.

6 : Source : *Insee*, DADS, 2006.

7 : Source : *Insee*, 2004.

8 : Source : *Insee*, Enquête emploi, 2006.

9 : De ce point de vue l'affaire Couriau constitue un cas exemplaire. En 1913, Louis Couriau typographe et syndicaliste, conseille à sa femme Emma, elle-même « typote », d'adhérer à la section de Lyon de la fédération du livre. Il en est radié pour avoir laissé son épouse exercer son métier.

10 : Voir Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier*, Éditions ouvrières, Paris, 1981.

11 : *Op. cit.* Michel Cézard.

12 : *Insee*, recensement, 2006.

13 : *Insee Dares*, Conditions de travail, 1998.

14 : *Insee*, Enquêtes annuelles de recensement de la population de 2004 à 2007.

15 : *Insee*, Enquêtes Emploi du 1^{er} au 4 septembre 2007.

16 : Sur ces questions, voir Gérard Noiriel, *Longwy, Immigrés et prolétaires, 1880-1980*, PUF, Paris, 1984, et *Le creuset français, histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècles*, Le Seuil, Paris, 1988.

17 : Voir à ce sujet le remarquable livre du sociologue Nicolas Jouin qui a travaillé sur des chantiers pendant un an : *Chantier interdit au public*, La Découverte, Paris, 2006.

18 : Voir sur ces questions, Jean-Pierre Terrail, *Destins ouvriers, la fin d'une classe*, PUF, Paris, 1990.

19 : Cette aspiration à l'autonomie n'a pas épargné la classe ouvrière dont les normes en matière culturelle et de loisir sont plus ambivalentes qu'il n'y paraît, comme le montre, au sujet du bricolage et du jardinage, Olivier Schwartz dans *Le monde privé des ouvriers*, PUF, Paris, 1990.

20 : Pierre Bourdieu, *La distinction : critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, Paris, 1979.

- 21** : Richard Hoggart, *La culture du pauvre*, Minuit, Paris, 1957 (Titre original : *The use of literacy*).
- 22** : Robert Castel, *op. cit.*, p. 376.
- 23** : Guy Michelat et Michel Simon, *Les ouvriers et la politique. Permanences, ruptures, réalignements. 1962-2002*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2004.
- 24** : Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière, Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard, Paris, 1999.
- 25** : Source : enquête Histoire de Vie – Construction des identités, Insee, 2003.
- 26** : Voir l'ouvrage de référence de Edward P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Gallimard/Le Seuil, Paris, 1988 (première édition 1963 : *The making of the english working class*).
- 27** : Des « univers bureaucratiques » comme dirait Maurin, *op.cit.* p. 41.
- 28** : Chiffres cités par Maurin, *op. cit.* p. 42.
- 29** : Nous utilisons la définition retenue par Thomas Amossé et Olivier Chardon qui étendent au tertiaire les critères contenus dans les conventions collectives du secondaire : le niveau de qualification est déterminé par la formation nécessaire pour occuper un poste et obtenir un salaire minimal. Voir « *Travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ?* », *Économie et statistique*, n°393-394, 2006.
- 30** : Insee, Enquête revenus fiscaux, 2003.
- 31** : Insee, Enquête emploi de 1990 à 2002.
- 32** : Insee, Enquête emploi de 1990 à 2002.
- 33** : Pour Éric Maurin, les assistantes maternelles constituent la catégorie la plus symptomatique de cette évolution des métiers du tertiaire. Il dit à leur sujet : « De façon assez significative, le métier ayant connu la croissance la plus spectaculaire au cours des dernières décennies est celui d'assistante maternelle, c'est-à-dire non seulement un métier d'employé, mais en outre un métier tout à fait exemplaire du point de vue des différences entre ouvriers et employés. Les salariées à qui les parents confient leurs enfants sont clairement autre chose qu'une main-d'oeuvre. En forçant le trait, chacune est pour chaque couple de parents une personne particulière, c'est-à-dire avant tout une énigme à déchiffrer en sorte de construire une relation de confiance où puisse s'exercer, mais aussi se déléguer, l'autorité parentale. », *op. cit.*, p. 38.
- 34** : Pierre Bouffartigue (sous la dir. de), *Les cadres : fin d'une figure sociale*, La Dispute, Paris, 2001.
- 35** : Guy Michelat et Michel Simon, *op. cit.*
- 36** : Thomas Amossé et Olivier Chardon, *op. cit.* p. 212.
- 37** : Albert Hirschman, *Exit, Voice and Loyalty*, Cambridge University Press, Cambridge, 1970.
- 38** : Thomas Amossé, « Mythes et réalités de la syndicalisation en France », *Premières synthèses*, n°44.2, 2004.
- 39** : Insee, enquête Histoire de vie – Construction des identités, 2003, résultats cités par Thomas Amossé et Olivier Chardon, *op. cit.* p. 212.
- 40** : Cette « intégration disqualifiante » cumule instabilité dans le travail et insatisfaction dans l'emploi. Voir Serge Pagan, *Le salarié de la précarité*, PUF, Paris, 2000.
- 41** : Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris, 1995.
- 43** : Insee, Enquête FQP, 2003.
- 44** : Voir François Dubet, *La galère : jeunes en survie*, Fayard, Paris, 1987, et *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003.
- 45** : Insee, 2004.
- 46** : Insee Première n° 1025, juin 2005.